**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 60 (1922)

**Heft:** 16

Artikel: Les doux noms

Autor: Mr.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-217158

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

aujourd'hui, ne seraient point déplacées dans certains milieux. Lisons plutôt :

« Je vous ai commandé et vous commande encore, que vous ne travailliez point le dimanche, mais que vous alliez dévotement au temple et d'y prier avec dévotion de face et modestie d'habit.

» Que vous ne devez porter aucune chevelure étrange, ni perruque pour vous enorgueillir; que vous devez faire part de vos richesses aux pauvres et croire que cette lettre est dictée par Dieu et adressée à nous par Jésus-Christ, afin que vous ne viviez pas comme des bêtes brutes; vous avez six jours de la semaine pour faire votre travail, mais vous me devez sanctifier le jour du dimanche, et si vous ne me sanctifiez pas, j'enverrai sur la terre, la guerre, la peste, la famine, avec d'autres tourments pour vous châtier, afin de vous faire vivement sentir vos torts et mon indignation.

» Je vous ordonne de ne point travailler trop tard le samedi soir, et que chacun de vous, jeunes et vieux, vous rendiez de bon matin au temple pour confesser vos péchés à Dieu, afin d'en

obtenir le pardon.

» Ne souhaitez ni or ni argent, ne soyez point orgueilleux, ne convoitez pas la chair par des passions désordonnées et ne vous servez jamais d'aucune fraude. Sachez que je suis l'auteur de toutes choses et qu'ainsi je puis les détruire. Ne parlez point mal les uns des autres, et si votre prochain s'appauvrit, ne vous en réjouissez pas, mais ayez plutôt compassion de lui. Vous, enfants, honorez vos pères et vos mères, afin que bien vous en arrive.

» Celui qui ne croira pas à ces choses, ni ne les mettra en pratique est perdu et damné; Jésus-Christ l'a écrit de sa propre main. Que celui qui, possédant cette lettre, ne la communique pas à d'autres et ne met pas lui-même son contenu en pratique, soit anathème par l'Eglise de Christ et

abandonné de ma puissante main.

» Cette lettre peut être copiée par chacun. Si vos péchés surmontent le sable de la mer, ou l'herbe des champs, ils vous seront pourtant pardonnés si vous croyez à ce que cette lettre dit. Au Jour du Jugement je vous interrogerai sur vos péchés, malheur à vous si vous ne pouvez me répondre un seul mot ».

Comme genre de littérature, ce singulier message ressemble assez à celui que reçut, en 1734, le ministre de Vufflens-le-Château et dont nous avons publié le texte, d'après une mauvaise copie, dans le *Conteur* des 30 juillet et 6 août

1021.

Cet exemplaire, le seul que nous connaissions alors, n'est remarquable que par les erreurs de lecture qu'il renferme, ainsi que par les fautes d'orthographe dont il est émaillé. En outre, on ne compte plus les omissions révélées par la comparaison de ce duplicata avec les copies qui nous ont été signalées ultérieurement. De toutes facons, Jean-Gabriel Roy est un illettré ou un copiste extraordinairement négligeant. Sous sa plume maladroite, des suppressions intempestives de texte rendent, parfois, certaines phrases absolument inintelligibles. C'est, par exemple, celle-ci : les Tares qui extermineront cette fausse chrétienneté...; il fallait lire les Turcs... Pour lui, les noms de Randen, Emblans et Oront, que nous lisons dans un autre manuscrit, deviennent Restent, Embdon et Glogon.

i-Au surplus, il a supprimé le préambule et la fin qui avaient leur importance; or, voici le texte de l'un et de l'autre d'après le manuscrit dit

de Villette:

« Copie de la lettre particulière qui a été adressée à Monsieur David, ministre à Vufflens, par Monsieur Randen, ministre de la Parole de Dieu, à Emblancs, dans la principauté de Porrentruy, le 7 novembre 1734.

» Arrivé le premier Dimanche de la Toussaint, de l'année 1734.

» Votre très humble serviteur,

» Signé : Renden, ministre de la Parole de Dieu, pasteur à Emblans, qui est une Eglise Réformée dans la principauté du Porrentruy, qui aussi bien que celle de Sainte-Marie-aux Mines, dépend de LL. EE. de Berne ».

A propos de ces curieux documents, on lira peut-être avec intérêt ce qu'en a écrit M. le professeur Vuillieumier, de Lausanne, à qui ils avaient été communiqués; on sait qu'en matière d'histoire ecclésiastique vaudoise, spécialement depuis la Réforme, son opinion fait autorité:

« La lettre céleste de 1721 rappelle les oracles que certains illuminés d'Allemagne, comme le fameux perruquier de Nuremberg, Jean Feunhardt, disaient avoir reçus d'En-Haut, et qu'un partie de nos piétistes vaudois, François Magny par exemple, prenaient pour parole d'Evangile.

» Quant à la vision du vieillard (ange?), que raconte la lettre de 1734, le pasteur à qui cette lettre était adressée est connu. François-Emanuel David fut, en effet, pasteur à Vufflens-le-Château, de 1724 à 1764, année de sa mort. Il dut être un excellent serviteur de Dieu, car c'est à son instigation qu'a été construit le temple actuel de Vallorbe, où il était pasteur auparavant. Par ses soins, atteste le procès-verbal de la Classe d'Yverdon, l'ivrognerie a été chassée de Vallorbe. Par les actes de la Classe de Lausanne, on voit qu'il était soupçonné de piétisme; c'est pour cette raison que la dite Classe refusa de sanctionner un projet d'échange, qui aurait trop rapproché le ministre David de Vevey, alors le siège, grâce à Magny susmentionné, d'un conventicule de piétistes qui inquiétait fort le Consistoire de cette ville.

» Mais pour ce qui est de l'auteur de la lettre, ce pasteur Randen (?), il est absolument inconnu. On n'a pas non plus connaissance, dans l'ancienne principauté de Porrentruy, d'une paroisse du nom d'Emblans. A moins que ce village n'ait disparu depuis lors, il doit y avoir là une faute

de copie ou de lecture.

» Quant à l'Eglise de Sainte-Marie-aux Mines, elle se trouve en Alsace, en non dans le territoire bernois actuel. Au reste, le dit pasteur semble, au moment de sa vision, s'être trouvé dans un état pathologique très particulier, puisque, de retour chez lui, il dut s'aliter pendant plusieurs semaines ».

Pour l'histoire du piétisme romand, il serait intéressant de pouvoir se rendre compte dans quelles proportions et dans quelles régions du Pays de Vaud de semblables « messages » ont été répandus, et surtout quels furent les effets de cette diffusion. Pour le moment, nous ne connaissons que trois exemplaires du récit de l'apparition d'Emblans, et deux de ces derniers contiennent encore le taxte de la lettre céleste de Ramboure.

Le premier est la copie faite par Jean-Gabriel Roy, en 1797, et publiée par nos soins l'année dernière. Comme nous l'avons dit, celle-ci appar-

tient à M. le syndic de Premier.

Le second est le double, exécuté vers 1848, par Louis Gauthey, d'après l'original, une sorte de circulaire imprimée ou manuscrite (nous ne pouvons préciser exactement ce détail) qu'il aurait eue entre les mains.

Quant au troisième exemplaire dit de Villette, il a une origine des plus curieuses. La copie que nous en possédons avait été « faite à Cully le 15 janvier 1896 », par une demoiselle Duboux, d'après un parchemin découvert dans les papiers d'Adolphe Duboux-Davel, son père, qui le tenait d'une nommée Rosalie Girard, de Savigny. Celle-ci, qui en avait fait un double le 25 janvier 1884, aurait reçu l'original en don d'une dame Bovard-Duboux, « laquelle l'avait trouvé scellé dans un mur de sa maison, et découvert ensuite par l'écho et par hasard ». Décidément, cette découverte tient du miracle.

En existe-t-il d'autres exemplaires ? Nous serions reconnaissant aux lecteurs qui voudraient avoir l'obligeance de nous signaler ceux qu'ils pourraient connaître.

. Province Survey Survey of the Survey of th

F.-Raoul Campiche, archiviste.

#### C'EST L'HEURE...

Mon cœur aurait assez de peine pour gémir, Peut-être assez de mots pour exprimer sa pein Mais pourquoi s'attacher à ce qui fait souffrir Parlons plutôt d'amour, car mon âme en e Iblein

Laissons notre douleur s'effacer un moment, Chasse enfin cet ennui sous lequel ton front pl Et rêve sans penser à notre éloignement, Sans te faire envahir par la mélancolie.

C'est l'heure où les vains bruits de la foule o Où la fuite du temps nous trouble davantagi Où l'on devine mieux si l'on est délaissé; C'est l'heure où les oiseaux dorment dans

C'est l'heure où l'on oublie un instant le malhe Où, plus calmes, les flots sur la grève se brise Où les barques s'en vont, glissant avec langue C'est l'heure où les baisers impuissants s'êtern [sen]

Où la fraîcheur du soir caresse les bras nus, Où la femme apparaît plus pâle au clair de lun Les sourires, les pleurs ne sont plus contenu La tristesse descend dans les yeux de chacun

L'heure où meurent les fleurs sur les corsagi Où, suspendue au bras de son ami qui chant La jeune fille passe et repasse à pas lents, Devient silencieuse et vaguement dolente.

C'est l'heure où, dans ma chambre, un peulin L'heure où j'ai ressenti la chaleur de ta jou Contre ma joue, et l'heure où je fus pénétre Du mal d'aimer toujours qui de l'être se jou

C'est l'heure où je pensais reposer dans te Où, croyant murmurer ce que je viens d'écrin Tu m'écoutais parler et répondais bien bas Des mots délicieux, expirants, que j'aspire. André MARCEL.

Les doux noms. — Ah! vois-tu, ie t'aime bien, p

— Oui, oui, tu m'appelles mon «chou» pour tirer une carotte, dis?

Connu! — Oh! je le connais bien, cet hyperia. Il vous passe la main dans le dos, par devant et vous crache à la figure, par derrière!

### ADAM DANS LE PÉTRIN

Fantaisie communiquée par un vieil abonné.

'ORIGINE des mitrons — ou des bolangers, pour être respectueux à l'égal des chevaliers de la miche — remon à la plus haute antiquité, et l'on peut souter carrément que notre ancêtre le plus reculé, dam, était déjà du métier, puisqu'il est di « Tu mangeras ton pain à la sueur de tront ». Or, Adam était le seul homme sur terre à ce moment-là. Il devait donc connaît le pétrin et savoir amettre la main à la papour faire son pain lui-même, s'il ne voula pas mourir de faim. Par conséquent, Adam ét boulanger, et il n'était pas plus fier pour de

boulanger, et il n'était pas plus fier pour de Mais Adam n'était pas ambitieux. Son comerce allait bien; il était lui-même son meille client; jamais il ne lui restait de la vieille me chandise; personne ne prenait à crédit; les rificateurs des poids et mesures n'étaient encore inventés et la hausse ou la baisse d'farines le laissaient froid.

Il aurait pu être parfaitement heureux, si petit incident n'était venu jeter le trouble de

sa paisible existence.

Par suite d'un tremblement de terre, son veil-matin s'était détraqué, et comme Ad n'avait pas ençore de gosses pour rempla le réveil, il lui arrivait souvent de rester dormi, et de « béder » sa première fournée matin, c'était même près de neuf heures qui descendait à son four. Comme toujours; quo nest en retard, tout allait de travers. Le Bret faisait défaut, comme par exprès toute une boîte d'allumettes phosphoriques up